



# Spécial 271 (Bis) : Assemblée Générale (Convocation)

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech  
(diffusion générale)

février 2025

Marseille, le 06 février 2025

Madame, Monsieur,

*"Au plaisir de se retrouver..."*

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre Association qui se déroulera à partir de 10 Heures le :

## Mardi 04 Mars 2025

10h à 10h30 : Accueil, émargements et retrouvailles  
10h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivie du BUFFET  
Lieu : **Salle du CMA - 100 Bd de La Barasse - 13011 MARSEILLE**

Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

[Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement avant le 20 février 2025](#)

- soit en cliquant sur le texte ci-dessus
- soit en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page

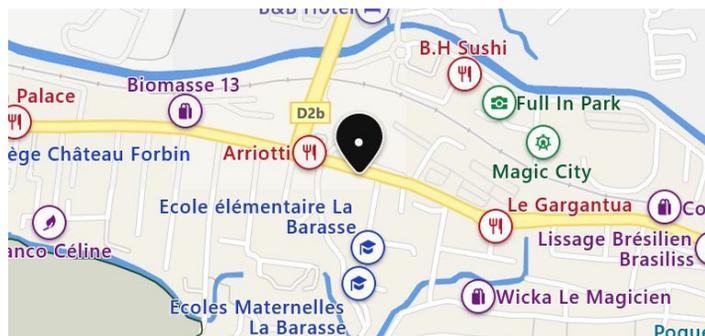
### **Pour vous y rendre**

En venant d'Aubagne sortie La Penne sur Huveaune, puis suivre La Valentine, direction La Barasse.

En venant de Marseille, sortie 5B, puis direction La Barasse.

Parking de la gare à quelques mètres en face.

GPS : N43° 17' 7.18", E5° 29' 56.7"



Vous pourrez également profiter de cette journée pour régler votre cotisation 2025 (chèques uniquement, nous ne prendrons pas les espèces.)

Très cordialement,  
**Le Président**

**La Secrétaire**





# Spécial 271 : Assemblée Générale (Convocation)

février 2025

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech  
(diffusion générale)

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.  
L'ordre du jour est le suivant:

**1° résolution** : Rapport moral et d'activité

**2° résolution** : Rapport financier : Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2024. Présentation du Budget 2025

**3° résolution** : Cotisations 2026

- Cotisation individuelle : 18 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)
- Cotisation couple : 28 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

**4° résolution** : Modifications des Statuts ([document consultable](#) pour information)

**5° résolution** : Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

**Questions diverses** :

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (\*).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association à l'adresse suivante :  
[association.aphrap@gmail.com](mailto:association.aphrap@gmail.com)

(\*) **Rappel**: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 70 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit.

✉ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2024 (Membres de Droit et Membres Affiliés), ils doivent en faire la demande.

---

APHRAP : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille

E-mail : [association.aphrap@gmail.com](mailto:association.aphrap@gmail.com)

Notre site internet : <http://www.kananas.com/aphrap2844/>

Responsable de la publication : Maurice FAURE

---

M, Mme (Nom, Prénom) : .....

(cocher la case choisie)

assistera au Buffet et sera accompagné(e) de :  personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

n'assistera pas au Buffet.